



Erreur sur une proposition d'achat

Par mic

bonjour

je suis actuellement locataire d'une maison mitoyenne.

cette maison est en vente dans un lot comprenant la maison mitoyenne de la mienne et aussi deux autres habitations situées dans la même rue.

la société possédant ces maisons m'a fait une offre d'achat par l'intermédiaire d'une agence spécialisée dans la vente de lot.

dans cette offre la surface de terrain indiqué comprend les parcelles de la globalité de l'immeuble mitoyen. (la surface de terrain de mon habitation n'en fait donc que la moitié réellement)

en revanche c'est spécifié que c'est pour une seule habitation de 5 pièces...

quels sont les actions que je dois mener?

-Soit je les contacte et leur fait part de l'erreur!

-soit je ne dit rien et signe l'offre de vente . Dans ce cas quel est la valeur juridique du document et quels sont les suites à attendre?

MERCI pour vos réponses

Par ESP

Bonjour

Vous avez tout intérêt à demander des précisions pour éviter des problèmes ensuite.

En revanche, c'est peut-être une occasion de faire baisser le prix.